

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 18 (1880)
Heft: 18

Artikel: L'éducation des puces : mise à la portée de tout le monde
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-185771>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. 50.
Pour l'étranger : 6 fr. 60.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, 1^{er} Mai 1880.

Monsieur le rédacteur,

Prié dernièrement, par l'un de mes parents, habitant la France depuis un grand nombre d'années, de lui procurer l'édition la plus complète et la plus récente de l'histoire suisse, je me mis immédiatement à la recherche de cet ouvrage. Mais la tâche n'était pas si facile que je me l'étais d'abord figuré. Le premier libraire chez lequel je me présentai me soumit trois nouvelles éditions ; ce sont les œuvres récentes de MM. Daguet, Vuillemin et Magnenat. Dans l'embarras du choix, je consultai la table des matières pour m'assurer de l'ouvrage le plus complet. Je savais que quelques historiens, peu soucieux de transmettre la tradition, avaient renoncé à mentionner certains faits qui leur paraissaient légendaires ; mais j'ignorais que l'on eût fait table rase de toute la partie de notre histoire relative aux baillis autrichiens, à Guillaume Tell, dont on restaure la chapelle, de Winkelried, etc. Aussi, en avisai-je immédiatement mon parent qui me répondit :

« Je ne veux absolument pas de vos nouvelles éditions ; je ne saurais qu'en faire, car je craindrais de passer pour menteur aux yeux de mes enfants, à qui j'ai raconté mon histoire telle qu'on me l'a enseignée et telle que je la crois. Vous me dites que l'on a dû abandonner l'histoire de Guillaume Tell et de Winkelried, de la domination d'Autriche, etc., parce qu'elle n'était pas appuyée de documents officiels. Mais il faudra donc abandonner, pour ces motifs, la plus grande partie de l'histoire ancienne et même de l'histoire moderne. Un historien récent a essayé de prouver que Napoléon I^{er} n'a jamais existé ; probablement qu'il y parviendra. Sans doute, nos enfants apprendront l'histoire ainsi : avant nos pères, le néant... ou le déluge, si l'on trouve un document officiel pour constater cet événement. Heureusement qu'il y a dans ma commune des registres d'état civil, car je craindrais qu'on niât bientôt l'existence de mon père et partant mon droit à la nationalité suisse.

Envoyez-moi tout simplement, au lieu des œuvres tronquées de nos nouveaux historiens, l'histoire suisse de Tschokke, traduite par Monnard.

C'est celle-là qui se perpétuera dans ma famille et que je conseille à tous les bons patriotes.

L. D.

L'éducation des puces

Mise à la portée de tout le monde.

Sous ce titre, le journal *Le Temps* publiait, il y a cinq ou six ans, cette charmante boutade que tous nos abonnés reliront avec plaisir :

Vous croyez peut-être que ce petit monstre n'est bon qu'à troubler le repos des humains ? Détrompez-vous. La puce est un animal extrêmement intelligent, et avec un peu de bonne volonté, on pourrait dire qu'il ne lui manque que la parole. Si elle se repaît de sang, c'est qu'il faut bien que tout le monde vive, et ce n'est pas sa faute si le bon Dieu ne lui a pas donné le goût de l'herbe ou des confitures. Chacun prend son bien où il le trouve et on n'est pas maître de son estomac.

Mais c'est là un détail mesquin, indigne d'arrêter l'attention. Elevons-nous donc une fois pour toutes au-dessus des préjugés vulgaires. Parce que vous vous serez gratté de temps en autre, est-ce une raison pour méconnaître ce que la divine Providence a mis de finesse et d'esprit dans un avorton qui n'est pas gros comme une tête d'épingle ? Quand on peut être raisonnable, il faut savoir faire la part des choses. Or ce que je viens d'apprendre sur le compte des puces m'inspire toutes sortes d'égards à leur endroit ; je le déclare sans rougir, et dussent-elles me tatouer comme un sauvage, rien ne m'ôtera le courage de mon opinion.

C'est un ex-colonel de cavalerie à l'armée des Vosges qui m'a inculqué ce respect de la puce. M. Henri Gay a beaucoup étudié cet animal éminemment civilisé et il n'a pas tardé à se lier avec lui d'une touchante amitié. Il a recueilli ses confidences ; il a appris à connaître ses vertus, qui ne se livrent qu'à la longue et il a consigné le fruit de ses observations dans un livre qu'il a bien voulu me communiquer.

La puce est donc capable de recevoir une éducation complète, naturellement proportionnée à sa taille et à la disposition de ses organes. — Il s'agit d'abord d'habituer les puces à la marche.

On ne sait que trop que ces insectes ont une brusquerie d'allures désespérante. Ce sont de petites personnes agitées qui réalisent d'instinct la fable du mouvement perpétuel. Or, il est de toute nécessité d'assouplir cette humeur capricieuse et de les déshabiter de ces façons de kangourous. On les enferme donc dans une petite boîte qui se meut au premier bond ; plus la malheureuse puce proteste et plus son supplice est rigoureux. Elle finit par se lasser. La fatigue a raison de la révolte de ses nerfs ; elle comprend qu'il n'y a rien à faire contre la destinée et elle se résigne.

C'est le premier acte.

Quand son propriétaire juge que la réflexion a accompli son œuvre, il sort l'artiste de sa prison et il procède à son harnachement. Dur labeur ! On la sangle à la troisième articulation et au moyen d'un cheveu ou d'un fil de soie très fin, noué sur le dos. Ainsi équipée notre puce est mise à la chaîne et abandonnée à de nouvelles méditations. Le plus souvent son instinct se

réveille. La pauvrette se croit libre et elle n'a rien de plus pressé que de recommencer ses gambades. Mais chaque saut la ramène à son point de départ. Bientôt l'aiguillon de la faim se met de la partie ; elle se dit qu'elle ne gagnera rien à faire la mauvaise tête et elle devient douce comme un petit mouton. C'est le moment de lui jeter un morceau de sucre, ... je me trompe, un petit lambeau de bœuf cru, devant lequel elle se garde bien de bouder.

Voilà pour le deuxième acte.

Le plus fort est fait. Ce n'est qu'un jeu après cela de lui faire exécuter les exercices préparatoires ; de lui apprendre à marcher au pas, de la suspendre à un fil de soie, de l'atteler à de petites voitures. Et notez bien que le dompteur se réserve toujours la ressource de la diète ou de la terrible boîte tournante. En revanche, que de caresses et de friandises quand elle est arrivée à traîner le char, à diriger la brouette, à tirer le canon, à tourner le moulin et à danser sur la corde.

Généralement les honorables professeurs de puces se livrent eux-mêmes en pâture à leurs pensionnaires. M. Henri Gay cite le cas d'un Anglais nommé M. Kitchingam, qui, les exercices terminés, déposait ses puces dix par dix sur le revers de sa main, couverte de cicatrices, et les laissait se désaltérer à même, avec une bienveillance toute paternelle. De la salle à manger au dortoir le trajet n'était pas long. Ce dortoir consistait en une couche coquette, aménagée dans une boîte oblongue et capitonnée de flanelle rouge ; là-dessus des couvertures blanches ; bref, un nid de petite-maîtresse où les laborieuses ouvrières dormaient en paix et à l'abri des vents coulis.

M. Kitchingam les réveillait à dix heures du matin. Vite à la toilette ! Un petit plumeau de duvet très-léger lui servait à enlever les molécules de poussière ou les débris de lainage qui pouvaient s'être introduits entre les articulations et gêner les mouvements dans les exercices.

Et quel travail ! Dix heures par jour, c'est-à-dire beaucoup plus qu'un employé de l'Etat. Le champ de travail des élèves de M. Kitchingam s'étend sur une table recouverte de papier blanc. La première, celle qui remporte invariably le prix d'excellence, est de nationalité belge ; il est clair que le sang flamand porte à l'esprit de mesure et de conduite. Ne me parlez pas des françaises évaporées, ni surtout des espagnoles, carlistes intraitables qu'on ne sait par quel bout prendre ! Les belges ne craignent pas de rivales.

Aussi notre héroïne a-t-elle mérité le surnom d'Hercule. Le vaisseau en ivoire qu'elle traîne est mille fois plus pesant que son petit corps, et ses camarades ont si bien la conscience de sa supériorité que quand Hercule part de l'avant, elles se mettent en grève, convaincues qu'il ne leur servira de rien de chercher à la rattraper. Quand je vous disais que ces petites bêtes ont de l'esprit jusqu'au bout des pattes.

Une autre artiste, du nom de Blondin, encore une belge, savez-vous ? a trouvé le moyen de traîner, le corps en dessous d'une corde, une brouette dont la roue se meut à la partie opposée de la même corde ; une troisième puise de l'eau dans un puits. Au début, ses pattes crochues ne lui permettaient pas de saisir le fil régulièrement ; elle pelotonnait et enchevêtrait toute la corde. Avec du temps et de la patience, elle a fini par se tirer d'affaire très convenablement, et elle abandonne son travail aussitôt qu'on la rappelle, tandis qu'auparavant, une fois prise au fil de soie, on ne pouvait lui faire lâcher prise.

J'en ai dit assez pour justifier mes promesses du début. Reconnaissez-vous maintenant que la puce n'est pas ce qu'un vain peuple pense ?

C'est le cas ou jamais de terminer par une anecdote : Un professeur de puces, peut-être M. Kitchingam montrait ses lauréates à une famille royale du continent, quand tout-à-coup l'hercule de la bande disparut.

Mais le professeur l'avait suivie des yeux, et après un moment d'embarras :

— J'en demande pardon à son Altesse, dit-il à l'une des princesses, mais mon élève s'est réfugiée sur son auguste personne... et si elle veut la rechercher, ce sera l'affaire d'un instant.

La jeune princesse s'exécuta gairement. Elle passa dans une

chambre voisine et revint, quelques minutes après, tenant entre le pouce et l'index l'insecte demandé. Mais à peine le professeur l'eût-il aperçu qu'il secoua la tête et de sa voix la plus gracieuse.

— C'est à recommencer, dit-il : Votre Altesse s'est trompée, la puce qu'elle a bien voulu me rapporter est.... une puce sauvage.

Oron, le 26 avril 1880.

A la rédaction du Conte de Vaudois, à Lausanne.

Monsieur le rédacteur,

Vous avez publié dans votre numéro du 13 mars dernier un très intéressant article sur la famille d'Illens. Je prends la liberté de vous donner quelques renseignements sur les lieux qui furent le berceau de cette noble famille.

Le château d'Illens, près Oron, était situé au territoire de Pont, sur une colline élevée, dominant à l'orient la vallée de la Broie, à environ un kilomètre et demi du château d'Oron, dans la direction de Rue. Il faisait partie de cette longue ligne de maisons fortes qui, au moyen âge, dès Attalens à Payerne, commandait la vallée et protégeait l'une des plus anciennes routes du pays.

Les châteaux d'Attalens, Bossonnens, Palézieux, Oron, Illens, Rue, Moudon, Lucens, Surpierre, étaient là, sur leurs rochers escarpés, comme des sentinelles veillant au repos du pays, ou bien abritaient derrière leurs sombres murailles des gentilshommes pillards.

Bossonnens, Palézieux et Illens sont ruinés. A Bossonnens, quelques pans de murs et une tour ronde, que la main des hommes, plus que celle du temps, abaisse chaque année, émergent du feuillage des hêtres. Les futaies ont envahi fossés et cour d'honneur.

Palézieux montre encore les restes de son enceinte fortifiée et ses fossés presque intacts.

A Illens, tout est détruit. — Au bord d'un profond ravin, au pied duquel coule un paisible ruisseau, dans une forêt, sur un haut terre-plein, quelques débris de murailles, enceints d'un double fossé, marquent seuls l'emplacement du château.

Une tradition locale veut que LL. EE. de Berne se soient servies des matériaux provenant du château d'Illens pour réparer le château d'Oron après 1557.

En 1469, Pierre et Jean d'Illens possédaient la seigneurie d'Illens. — De ce fief dépendaient des droits sur Chésalles, — Besencens, — Père-Martin, — Villard-sous-St-Martin, — Pont et château d'Illens, — Prougin, — Bussigny, — St-Martin de Vaud, — Villaz du Bois es-Fiaugères, — Montaysis et le Crest, — Chapelle et autres lieux.

En 1514, noble François Proby, de Vevey, était droit-ayant des nobles seigneurs d'Illens pour leurs fiefs rièvre les lieux ci-dessus.

On peut supposer qu'à cette époque du déclin de la féodalité, la famille d'Illens, comme la plupart des familles nobles, se trouvait dans la gêne. C'est probablement ensuite de la vente de tous ses fiefs qu'elle s'est retirée à Lausanne, a acheté la